

L'ÉTABLE AU VILLAGE

Concours centre médical et crèche UAPE à Evolène

Un patrimoine architectural revisité

Le nouveau bâtiment s'inscrit dans un contexte architectural remarquable qui est celui de la commune d'Evolène, dont la richesse architecturale se reflète notamment par les témoins d'une culture constructive bien particulière à cette région. Le bâtiment « l'étable au village » tend vers une expression de la ruralité par l'emploi d'une volumétrie simple et flexible adaptée à un programme public, il cherche en outre à se fondre dans un paysage montagneux faisant écho aux caractéristiques des bâtiments agricoles de la périphérie d'Evolène. Cette matérialité se place en respect de l'architecture de l'actuel centre scolaire sans venir le concurrencer.

La structure répétitive du système constructif permet d'intégrer un rythme au parcours à l'intérieur des locaux et de structurer les espaces. Elle offre une grande flexibilité pour l'organisation des locaux. Bien que situé dans une zone plus dégagée, le projet cherche à faire écho de manière fine et sobre à ce patrimoine bâti. Ainsi, le choix pour la matérialité de l'enveloppe s'est tourné vers un bois foncé comme rappel de la teinte et de l'expression des madriers des constructions d'origine du village. La partie enterrée en béton permet d'exprimer la masse et le lien au terrain et évoque à sa manière les socles en pierre des maisons en madrier. Un jeu de motifs ajourés au niveau du bardage permettra de maîtriser quelques zones de discrétion pour certaines pièces de consultation du centre médical. Le reste des façades se veut plutôt ouvert sur son environnement moyennant la mise en place de baies vitrées sur toute la hauteur des locaux concernés

La topographie du lieu comme point de départ

Le nouveau centre médical et crèche UAPE se développe sous forme d'un volume allongé qui vient s'insérer dans le terrain existant sur deux strates. Cela permet de réduire l'impact visuel au maximum et de profiter de la topographie du lieu pour séparer les flux et les programmes :

une strate publique avec le centre médical accessible directement depuis le grand parvis en haut du site en rapport avec le village et une strate scolaire accessible depuis la partie basse du site, en lien avec l'entrée secondaire du centre scolaire vers l'UAPE actuelle.

Le projet s'implante en partie Sud du site sans faire front aux bâtiments voisins et ainsi profiter d'un meilleur ensoleillement et des vues vers les sommets alentour.

Une organisation des flux

L'accès principal au site se fait depuis la route des Condémines. Afin de répondre à la problématique liée à la présence sur le même site de flux liés au centre médical et d'autres liés au pôle d'accueil de la petite enfance, le bâtiment propose de superposer ces deux programmes distincts. La partie supérieure dédiée à la vie du centre médical oriente son accueil sur le grand parvis et place de stationnement directement accessible depuis la voie principale. Ainsi le flux de patients et du personnel médical se situe à proximité de la route dans une logique de facilité d'accès et de non-empiètement sur le domaine scolaire. A l'inverse et en contrebas du site se développe le pôle d'accueil de la petite enfance dans une logique de protection vis à vis des flux extérieurs et en lien avec le centre scolaire déjà présent.



Une étable aux Haudères

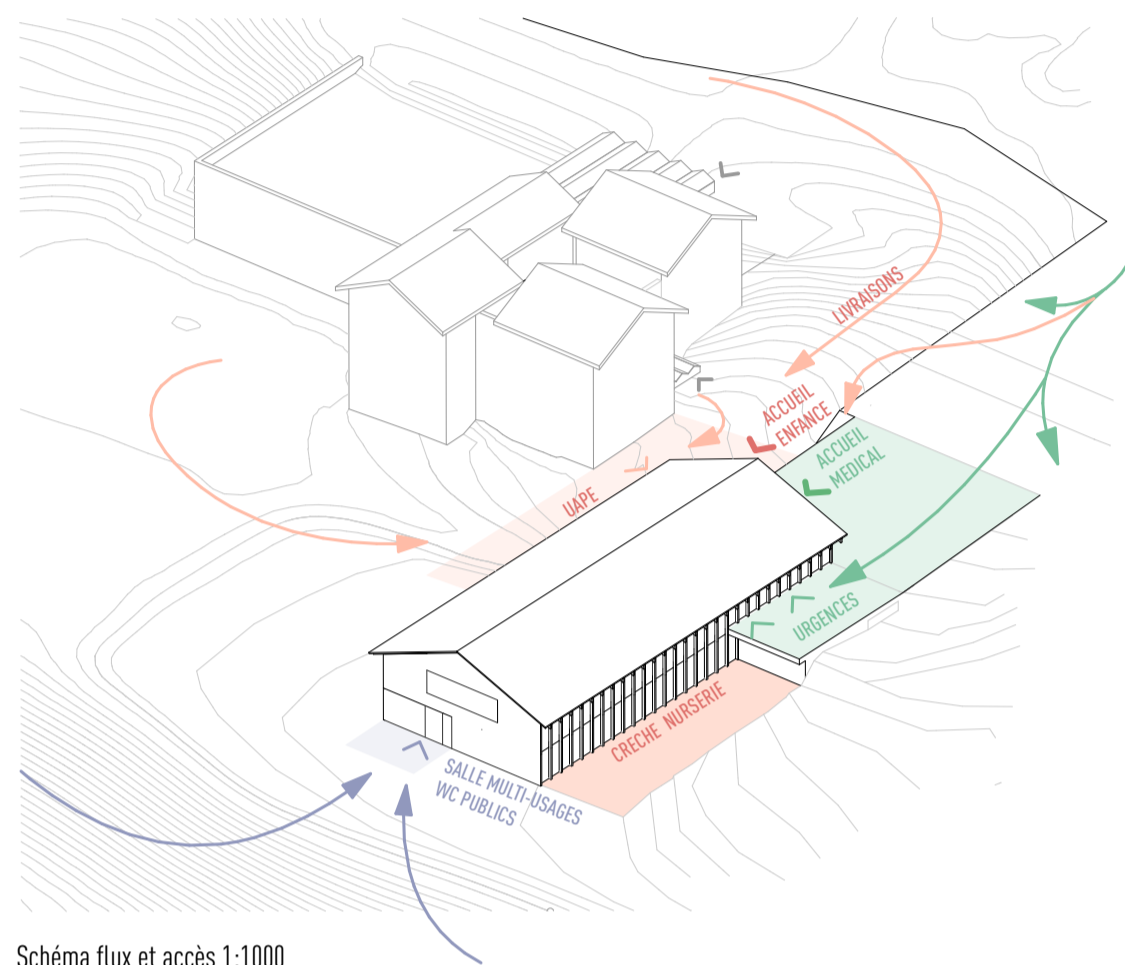


Schéma flux et accès 1:1000

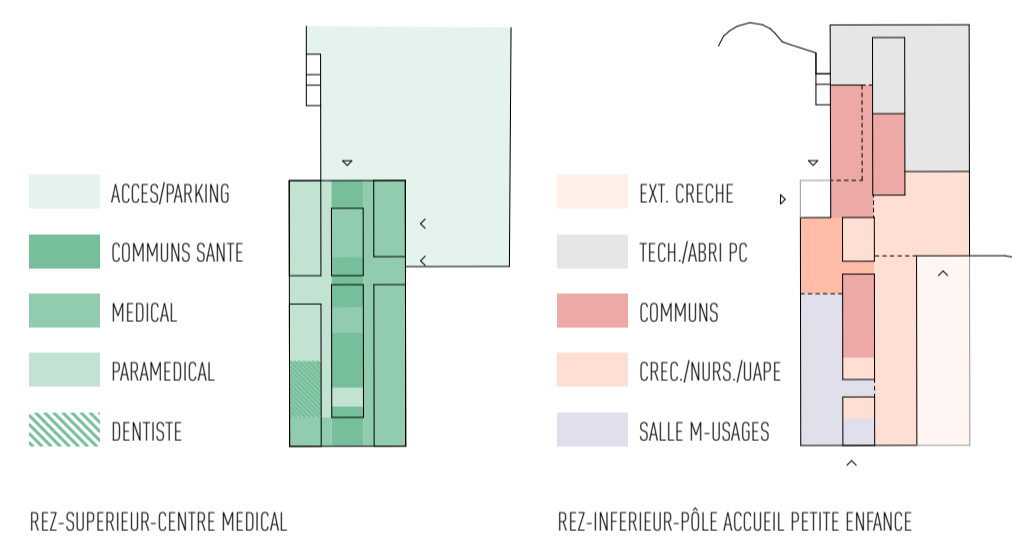
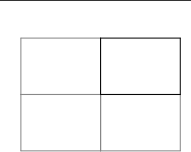


Schéma programme 1:1000

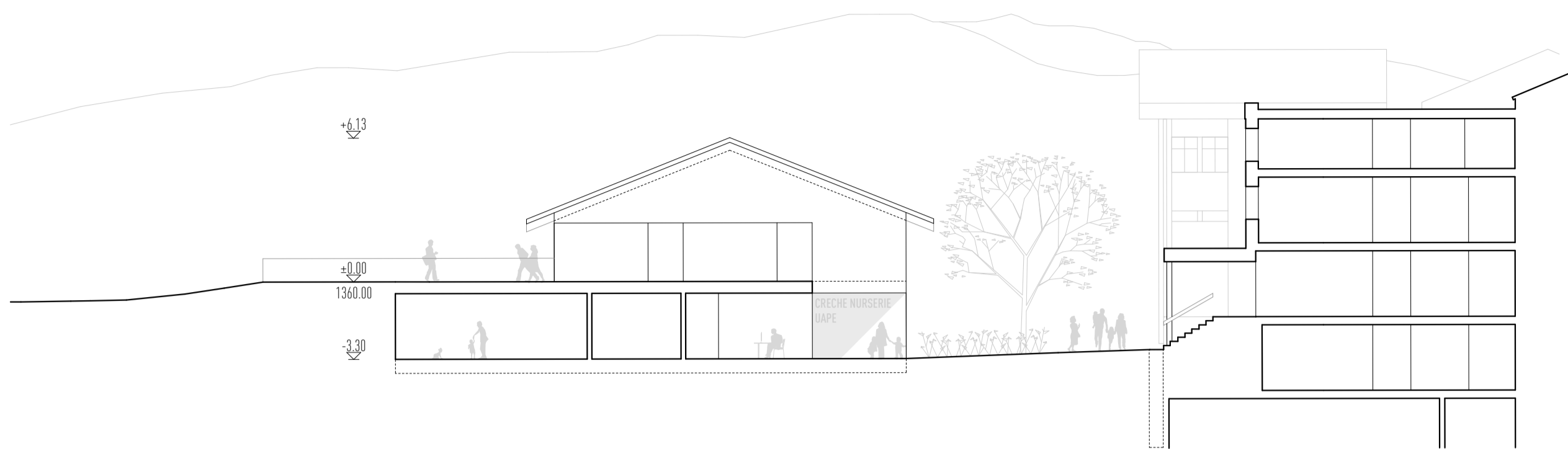


Plan de situation 1:500

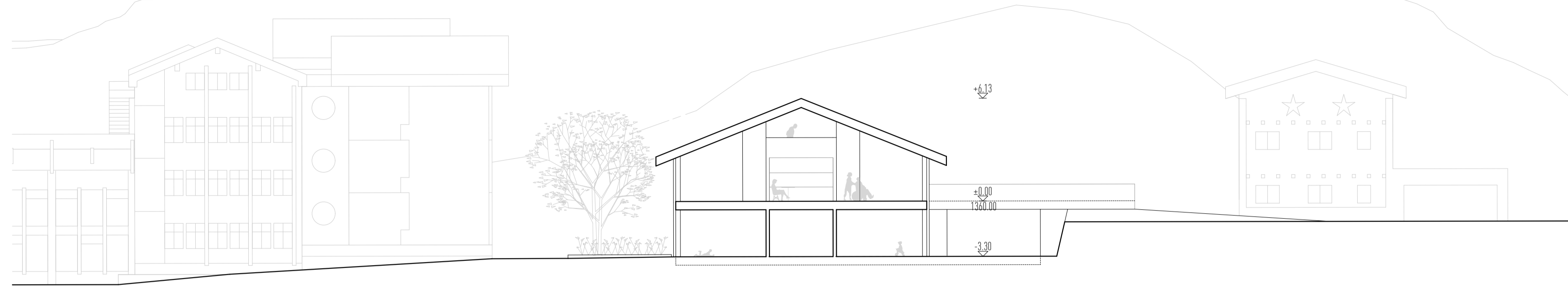


L'ÉTABLE AU VILLAGE

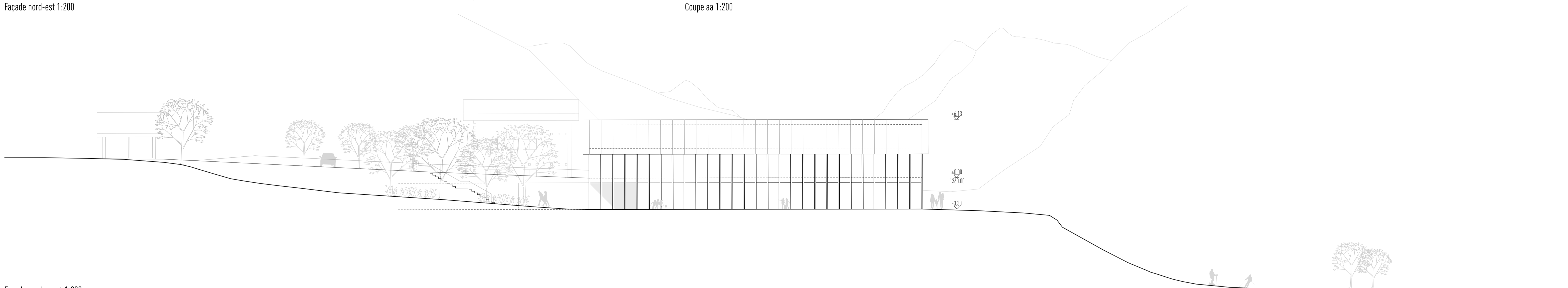
Concours centre médical et crèche UAPE à Evolène



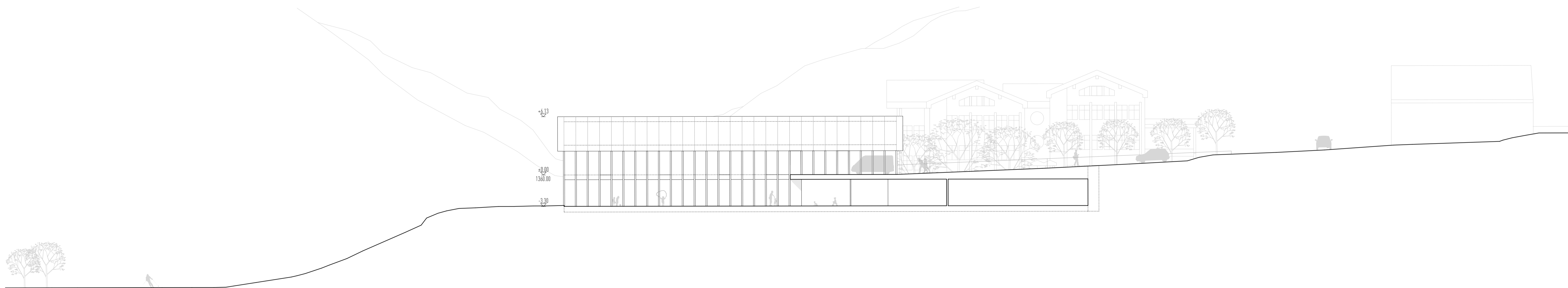
Façade nord-est 1:200



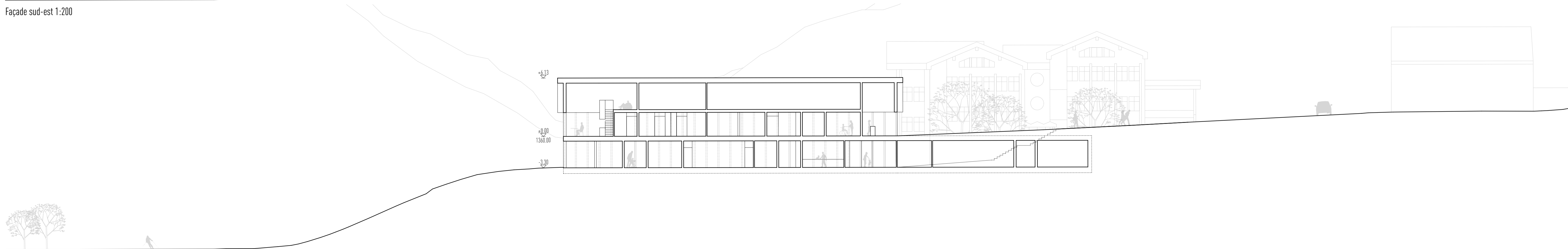
Coupe aa 1:200



Façade nord-ouest 1:200



Façade sud-est 1:200



Coupe bb 1:200

L'ÉTABLE AU VILLAGE

Concours centre médical et crèche UAPE à Evolène



Plan du rez-supérieur 1:200

L'ÉTABLE AU VILLAGE

Concours centre médical et crèche UAPE à Evolène



Façade sud-ouest 1:200



Plan du rez-inférieur 1:200

Le centre médical

L'accès au centre médical depuis le parvis supérieur assure une fluidité des entrées et sorties adapté pour ce type de programme. Dans ce sens, un stationnement direct de l'ambulance à proximité des urgences est proposé par l'aménagement du parking au niveau du parvis. Les autres places de stationnement nécessaires viennent longer le bord de la parcelle afin de dégager la partie centrale et l'accès principal au centre médical.

Une sectorisation claire entre programme médical et programme paramédical / dentiste trouve place grâce au plan allongé de cet étage. Longeant le noyau central se développent les distributions assurant l'accès direct aux locaux dédiés respectifs d'un côté et aux locaux de services et partagés de l'autre côté. Ce noyau central structurant permet de rassembler les locaux communs accessibles de part et d'autre. Les zones de l'accueil, des salles d'attente et de la salle de pause forment des dilatations plus ouvertes qui viennent assouplir le plan et assurer des respirations au sein des locaux. Une mezzanine accessible depuis la salle de pause permet de profiter de la belle hauteur de la toiture en pente et dessert de l'autre côté des locaux de rangement et les espaces techniques. Afin de profiter du volume sous faite, il est prévu de faire passer notamment les installations de ventilation dans cette zone qui vient compléter les locaux techniques déjà prévus au rez-inférieur.

Le pôle d'accueil de la petite enfance

Le pôle d'accueil est accessible soit depuis l'escalier du parvis ou directement depuis la route d'accès livraison existante en direction du bas du site. Son accès se présente sous forme d'un couvert d'entrée visible depuis le bureau de la direction. Cette entrée fait face également au centre scolaire et permet un accès direct depuis l'UAPE actuelle vers le nouveau bâtiment. Par cette proximité avec les liaisons extérieures du bâtiment du centre scolaire, il est envisageable d'imaginer des synergies possibles pour la location de la salle multi-usages par exemple. Son emplacement stratégique en tête du bâtiment côté pistes de ski et en lien avec les terrains de sport ainsi que la salle polyvalente actuelle permet d'imaginer des scénarios d'occupation multiples. Les locaux sanitaires à usage public tournés vers la zone touristique et sportive assureront un service supplémentaire pour les sportifs et touristes même en dehors des horaires du site scolaire.

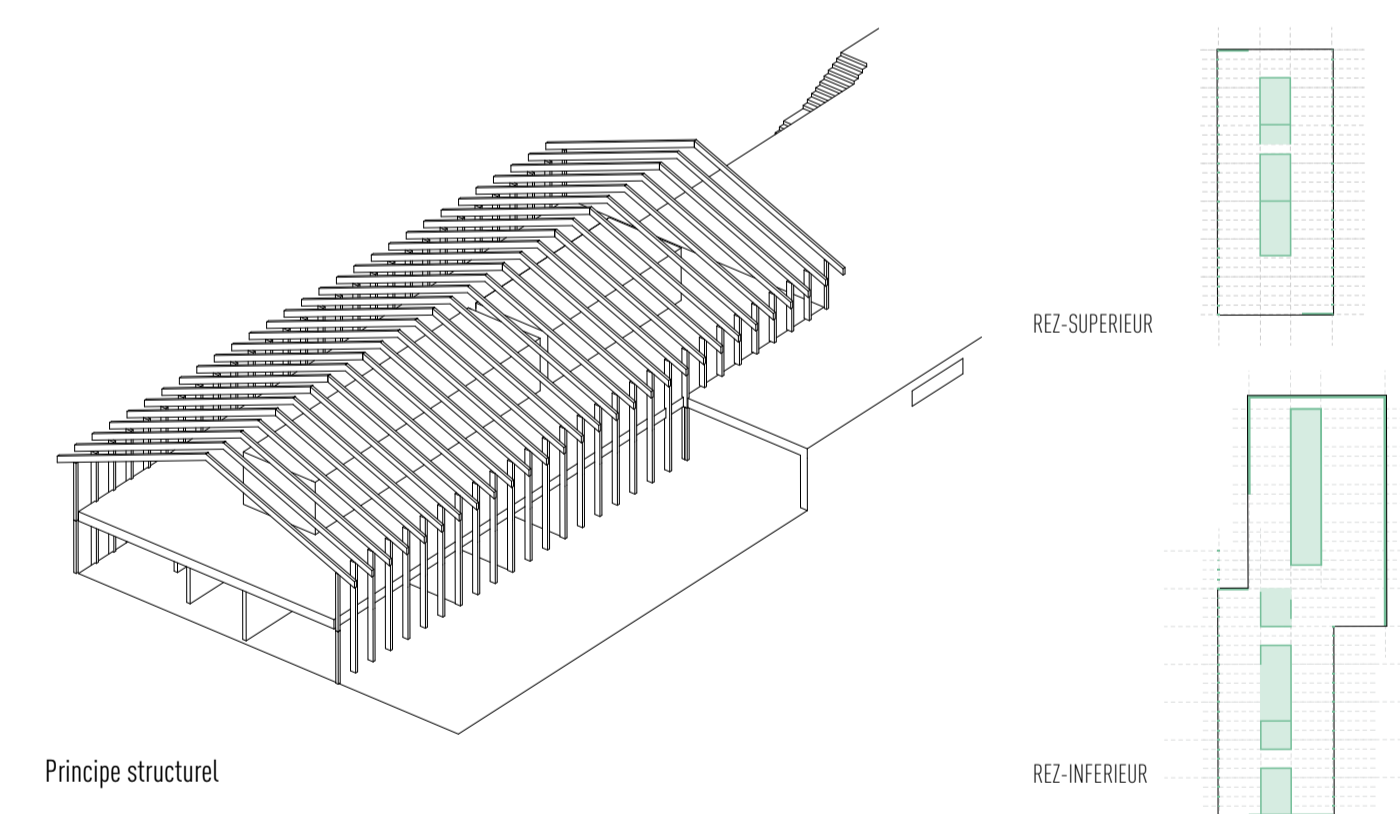
A l'intérieur du pôle scolaire, on distingue trois zones desservies par l'accueil :

- une zone pour la crèche et nurserie séparable au moyen de panneaux coulissants et ouverte sur la petite cour extérieure au Sud-Ouest ;
- une zone ouverte sur la cour au Nord-Ouest avec la salle d'activité de l'UAPE et la salle multi-usage séparable à souhait ;
- une zone arrière enterrée avec les locaux techniques, l'abri PC et stockage.

Le programme s'oriente donc en fonction des caractéristiques du site : une partie ouverte sur la cour d'école existante afin de favoriser au maximum les échanges entre le centre scolaire, l'UAPE et la salle multi-usages; une partie ouverte sur une deuxième cour plus intimiste permettant à la crèche et à la nurserie de disposer de leur propre espace extérieur pour plus de calme et d'intimité pour les tout petits; et une partie plus enterrée propice à l'implantation des locaux ne nécessitant pas d'éclairage naturel comme les locaux techniques et les abri PC.

L'accessibilité à la cuisine professionnelle se fera depuis le chemin de livraisons actuel. Grâce à la structure libre, il est imaginable de pouvoir moduler les espaces selon les besoins.

En ce qui concerne le fonctionnement du centre scolaire il serait de favoriser le passage des enfants via escalier existant sud-est pour accès aux extérieurs pendant les récréations et ainsi éviter la route d'accès livraison depuis le haut du site (accès carrossable).



Principe structurel

Concept structurel et sismique

Le bâtiment est constitué d'une partie arrière enterrée prévue entièrement en béton armé.

La partie avant sera réalisée essentiellement en bois avec un système de portiques. Seuls le radier et quelques murs sont prévus en béton armé. Ces murs forment une colonne vertébrale intégrant les noyaux techniques et assurant la stabilité sismique. Les charges verticales sont reprises par des fermes en bois à deux pans reposant sur des piliers bois en façade et sur les murs béton du noyau.

La dalle sur rez sera réalisée sous la forme d'un plancher mixte bois-béton. Elle sera construite au moyen de dalles en bois de type CLT avec un surbéton d'environ 10cm pour garantir les exigences phoniques.

Les murs en béton principalement concentrés dans la zone du noyau du bâtiment permettent d'assurer la stabilité horizontale de la structure et la liaison du plancher mixte.

Le choix des matériaux répond à un souci de développement durable avec l'utilisation de matériaux locaux recyclés et de matériaux à faible empreinte carbone :

- les surbétons seront réalisés en béton recyclé avec un taux d'utilisation d'éléments recyclés supérieur à 25%. Cette démarche correspond à la volonté de l'Etat du Valais de promouvoir les matériaux recyclés.
- l'utilisation du bois Suisse dans le bâtiment permet d'éviter l'émission de grandes quantités de CO2. Une utilisation du bois indigène sera privilégiée.

La grande surface de toiture pourrait être mise à profit dans sa partie la mieux exposée pour la mise en place de panneaux solaires.